ARRETE

PORTANT BLAME POUR MOTIF DISCIPLINAIRE

DE M ......................................…...........

EMPLOI.....................................................CONTRACTUEL

Le Maire *(ou le Président)* de ........................................................................................,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Vule contrat en date du ...................., recrutant M ................................................................., en qualité d’agent contractuel, à compter du ........................., pour une durée de ........................................., ou pour une durée indéterminée, pour assurer les fonctions de .......................................................................................................................................,

Considérant qu’il est reproché à M ..................................................................., d’avoir manqué à l’obligation de .......................................................................................................................................,

OU

d'avoir commis (*préciser les faits constitutifs de la faute*) ……………………………………………………………………………………………………………………………………,

Considérant que M .................................................................... a été informé*(e)* de son droit à communication de son dossier et la possibilité de se faire assister par le ou les défenseurs de son choix,

Considérant que M .................................................................... a pris connaissance de son dossier *(éventuellement)*,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Un blâme, sanction figurant à l’article 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 susvisé est infligé à M..............................................................., agent contractuel, à la date du………....................................,

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé*(e)*.

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom lisibles et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

|  |
| --- |
| Le Maire *(ou le Président)*, |
| ⬩ Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. |
| ⬩ Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon- dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification et réception par le Représentant de l'Etat. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). |
| Transmis au Représentant de l'Etat le …………………… |
| Notifié le ................................... |
| Signature de l'intéressé*(e)* : |